PARQUET DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTES Le EME NIN E

Le Procureur de la République

D8535 (14p)

Quai François Mitterrand 44921 NANTES Cedex 9

Tel: 02 51 17 97 87 Fax: 02 51 17 98 37

Service ETAT CIVIL

Tribunal de Grande Instance

Cabinet d'Instruction 4 bd du Palais 75055 PARIS RP

Ma référence :

£.,.

Dossier N°1994/EC/3159/DB

Rédacteur : D.BUENO (à rappeler impérativement)

COURRIER ARRIVÉ

Le

07 JUIN 2013

N° Parquet: 9729523030

N° Instruction: 272/00/13 - 1341

Procédure criminelle

Cabinet de M. TREVIDIC et N. ROUX

au cabinet d'instruction

Je fais suite à votre demande en date du 25 mars 2012 s'agissant des documents ayant permis la rectification des actes de décès de M. Alain DIDOT et de son épouse Gilda LANA.

Vous trouverez en annexe les copies conformes des pièces sollicitées, en vous priant de nous excuser pour la tardiveté de notre réponse, ce dossier étant archivé dans un local situé hors ressort du tribunal de grande instance de Nantes.

/LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE L. FICHOT, Procureur Adjoint

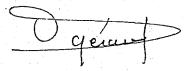


N° 39 Acte de décès Alain DIDOT

AY 07170



Le six avril mil neuf cent quatre vingt quatorze, est décédé à Kigali (Rwanda), ----Alain DIDOT, né à Joeuf (Meurthe-et-Moselle), sous officier de gendarmerie, époux de Gilda LAMA, décédée. Dressé, en raison de la fermeture de notre représentation ---diplomatique à Kigali (Rwanda), le 13 avril 1994 à 17 heures, sur la déclaration de Danielle GéRAUD, 43 cns, secrétaire, domiciliée à Bangui République Centrafricaine) qui, lecture faite et invitée à lire l'acte a signé avec Nous, George Vessière, ----Consul Général de France à Bangue, Officier de l'état civil ----



6. Verrieu

Rectifié épar décision de M le Processeur de la République pres le Tribunol de grande instance de Mantes n° 3159 E94 en date du 31 mai 1994 en ce sens que l'interesse est décédé le huit avril mil neuf cent quate vinat quators c, vers seize heures.">
Mantes le 04 juillet 1994 L'Othcier d'Brat-Civil.

Rectifié char de course de Montreur le Procureir de la République pres le Tribunal de grande Instance de Montes nº 3/59 E94 du of juillet 1994 en ce sens que l'interessé à pour se cond fuérion Alex, il est né le 09 décembre, 1948, ses fère et more D'appellent respectivement Albert DIDOT et Marquerite Thérèse BONIFACI, son épouse se nomme LANA. Nontes le 20 juillet 1994 L'Officier d'Brat-Civil.

> COPIE CERTIFIÉE CONFORME NANTES ZEO JUIL. 199

L'OFFICIER DE L'ÉTAT GIVIL

Paule DAGORNE

pour copie certifiée conforme Le gréffier

N° 40 Acte de décès de Gilda LAMA desurmais LANA

Control of the Contro

AY 07171



Ogenund

G. Vessière

Rectifié for décision de Monnein le Procueur de la République pres le Tribunal de grande instance de Mantes m'3159 E 94 cu date du 05 juillet 1994 en c deux que l'interssee se nomme LANA, ses pere et mere s'appellent respectivement Angelo LANA et Laura Carinela in ARCHIAFAVA; elle est décidée le 08 avril 1994 vers 16 heures don épaix a jour second prénom Alex. Mantes le 20 juillet 1994. L'Officier d'Frat (1991).

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

NANTES, LZ 0 JUIL. 198

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

Paule DAGORNE

Co Allame

pour copie certifiée conforme Le greffier TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
de NANTES

NANTES, le 3 1 MAI 1994 LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

à

D 8535/4

44035 NANTES - Cedex

PARQUET
DU
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ÉTAT CIVIL — Boulevard Louis-Barthou

ETAT CIVIL

Nº 3153 E 34

V/REF. n°

OBJET: Rectification d'état civil

En application de l'article 99 du Code civil, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien rectifier et complèter l'acte de cecal.

de Alain Dijot dresse, transcrit le 13 Awu'c 1334

en portant en marge la mention suivante:

« Rectifié par décision de M. le Procureur de la République près le tribunal de grande instance de NANTES n° 3159 € 34 en date du 31 MAI 1994 en ce sens que: D'in Kreire est décede le Ruit avoil nie neuf-cent quatre vint quatoge, ren tazi Revel.

Je vous serais obligé de vouloir bien me tenir informé de l'exécution de la présente dont vous me ferez retour en m'adressant une copie intégrale de l'acte portant la mention rectificative.

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE.

pour copie certifiée conforme

Le greffier .

SG

Personnel Sous-Officiers

Le greffier

pour copie certifiée conforme

N° 765/4.EM/BP/EFF

CENTRE ADMINISTRATIF DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Etat-major - Bureau des personnels/effectifs

GENDARMERIE NATIONALE

Rue de la Guignière B.P. 201 - 36300 LE BLANC Tél.: 54 28 18 47

TOTALL DE MANTES 18 MAI 1994

Désignation des pièces	Nombre	Observations
OBJET: Demande de rectification de date de décès.		REFERENCE: . Correspondance n° 741/4.EM/BP/EFF CAGN en date du 09 mai 1994.
. Certificat de décès	$\frac{2}{2}$	
. Certificat de genre de mort	2	
concernant les adjudants-chefs:		TRANSMIS
		"pour attributions".
. <u>DIDOT</u> , Alain		
. MAIER, René		En complément de la correspondance citée en
du détachement militaire d'assistance		référence.
technique "gendarmerie" du RWANDA		
	1	
		Le lieutenant-colonel DUBOIS
		commandant par intérim le Centre administratif de la gendarmerie nationale
		par ordre,
		le chef d'escadron MILLORD
		chef du bureau des personnels.
		WELL WILL STREET
<u>DESTINATAIRE</u> :		
. Monsieur le Procureur de la république		
près le tribunal de grande instance service état civil		
place aristide Briand		
44035 NANTES CEDEX		COMMARDAT * 3
	The management was a second of the control of the c	

CONFIDENTIEL Personnel Sous-Officiers

COMMANDEMENT DES ELEMENTS FRANCAIS D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

BANGUI, le 13 Avil 1994

CERTIFICAT DE DECES:

Je, soussigné Médecin en Chef THOMAS Michel, Docteur en Médecine, Médecin-Chef des EFAO BANGUI, certifie avoir constaté ce jour, le décès de MAIER Jean survenu le 08 Avril 1994, à KIGALI (RWANDA).

La mort réèlle et constante est d'origine accidentelle et traumatique.

Fait à BANGUI, le 13 Avril 1994

Moveon en Chef THOMAS 14.

Milleum-Chef asset.F.A.C.

pour copie certifiée conforme Le greffier

COMMANDEMENT DES ELEMENTS FRANCAIS D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

BANGUI, le 13 Avil 1994

CERTIFICAT DE DECES:

Je, soussigné Médecin en Chef THOMAS Michel, Docteur en Médecine, Médecin-Chef des EFAO BANGUI, certifie avoir constaté ce jour, le décès de DIDOT Alain survenu le 08 Avril 1994, à KIGALI (RWANDA).

La mort réèlle et constante est d'origine accidentelle et traumatique.

Fait à BANGUI, le 13 Avril 1994

Mödecin en Chef THOMAS M.
Mědecin-Chef de F.A.O.

pour copie certifiée conforme Le greffier

COMMANDEMENT DES ELEMENTS FRANCAIS D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

BANGUI, le 13 Avril 1994

CERTIFICAT DU GENRE DE MORT:

Je, soussigné, Médecin en Chef THOMAS Michel, Docteur en Médecine, Médecin-Chef des EFAO, certifie avoir constaté ce jour le décès de DIDOT Alain, , survenu le 08 Avril 1994 vers 21 Heures à KIGALI (RWANDA).

La mort, réèlle et constante est d'origine accidentelle. La cause du décès est le fait de projectiles d'arme à feu, qui ont entraîné une mort immédiate.

Fait à BANGUI, le 13 Avril 1994

pour copie certiliée conforme

Le greffier

COMMANDEMENT DES ELEMENTS FRANCAIS D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

BANGUI, le 13 Avril 1994

CERTIFICAT DU GENRE DE MORT:

Je, soussigné, Médecin en Chef THOMAS Michel, Docteur en Médecine, Médecin-Chef des EFAO, certifie avoir constaté ce jour le décès de MAIER René Jean, âgé de 47 ans, survenu le 08 Avril 1994 vers 21 Heures à KIGALI (RWANDA).

La mort, réèlle et constante est d'origine accidentelle. La cause du décès est le fait de projectiles d'arme à feu, qui ont entraîné une mort immédiate.

Fait à BANGUI, le 13 Avril 1994

Médecin en Chef THOMAS M. Médecin-Chef des E.F.A.C.

pour copie certifiée conforme

Le greffier

SG/CM

GENDARMERIE NATIONALE

CENTRE ADMINISTRATIF DE LA GENDARMERIE NATIONALE Etat-major - Bureau des personnels/effectifs Le 9 mai 1994

N° 741/4.EM/BP/EFF

Rue de la Guignière

B.P. 201 - 36300 LE BLANC

Tél.: 54 28 18.47

Le colonel BICAIL commandant le Centre administratif de la gendarmerie nationale

à Monsieur le Procureur de la République Tribunal de Grande Instance Service Etat civil Place Aristide Briand 44035 NANTES CEDEX

OBJET: Demande de rectification de date de décès.

PIECES JOINTES:

Le greffier

- Message de la Mission d'assistance militaire à la République du RWANDA en date du 8 avril 1994.
- Rapport du chef de détachement militaire d'assistance technique" gendarmerie" en date du 2 mai 1994.
- Certificat de décès de l'adjudant-chef DIDOT Alain.
- Certificat de décès de l'adjudant-chef MAIER René.

Lors des mouvements insurrectionnels au RWANDA, deux sous-officiers de gendarmerie, les adjudants-chefs DIDOT Alain et MAIER René, conseillers techniques et appartenant au détachement militaire d'assistance technique "gendarmerie", ont trouvé la mort.

A la lecture des pièces ci-jointes, une non concordance est constatée en ce qui concerne la date du décès de ces deux militaires. En effet, le message de la Mission d'assistance militaire à la République du Rwanda ainsi que le rapport du chef de détachement militaire d'assistance technique "gendarmerie" font état de leur disparition le vendredi 8 avril 1994. Or, les certificats de décès, suite aux renseignements erronés fournis au Consulat de France à BANGUI lors des événements, font mention du décès le mardi 6 avril 1994.

Le Consul général de BANGUI n'étant pas habilité à procéder à des rectifications, l'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir modifier ces deux documents à la date du 8 avril 1994.

Ces certificats de décès constituent la pièce initiale du dossier de pension des intéressés et de leurs ayants cause, ainsi vous serais-je très obligé de bien vouloir traiter ce dossier dans les meilleurs délais qu'il vous sera possible et vous en remercie pour copie certifiée conforme vivement à l'avance.

Personnel Sous-Officiers

COETQUIDAN, le 2 mai 1994

RAPPORT

du Lieutenant Colonel DAMY
Chef du détachement militaire d'assistance technique
Gendarmerie au RWANDA.

OBJET: Circonstances de la mort de l'adjudant-chef DIDOT Alain, de son épouse et de l'adjudant-chef MAIER.



DESTINATAIRE:

Direction Générale de la Gendarmerie Nationale Division des Relations Internationales. L'adjudant-chef DIDOT Alain, son épouse DIDOT Gilda, née LANA et l'adjudantchef MAIER René sont morts tragiquement à KIGALI (RWANDA) le vendredi 8 avril 1994.

L'adjudant-chef DIDOT, conseiller technique transmission et l'adjudant-chef MAIER, conseiller technique police judiciaire appartenaient tous deux au détachement d'assistance technique Gendarmerie au RWANDA.

L'objet du présent rapport est d'exposer les circonstances du décès de ces trois personnes, étant entendu que les circonstances relatées ci-dessous ne sont fondées que sur le témoignage verbal de personnes de nationalité rwandaise.

Le vendredi 8 avril 1994, l'adjudant-chef DIDOT et son épouse sont à leur domicile, une villa située à KICYIRU, une colline de la ville sur laquelle sont implantées l'hôtel Méridien et le CDN (Conseil National du Développement) distants de deux kilomètres environ l'un de l'autre. Le CND abrite le bataillon FPR fort de 600 hommes. La villa de l'adjudant chef DIDOT est située à mi-chemin des deux bâtiments, au nord et à proximité immédiate d'un rond point important car il commande l'accès à l'aéroport depuis le centre ville.

L'adjudant-chef René MAIER qui habite soul un pavillon dans l'enceinte du camp de gendarmerle de KACYIRU a rejoint la veille le jeudi 7 avril son camarade DIDOT pour participer à la veille radio.

En effet, l'adjudant-chef DIDOT, transmetteur de formation a installé chez lui une station radio qui lui permet d'entrer en liaison radio avec les personnels militaires de la M.A.M (Mission d'assistance militaire) avec le réseau ambassade et d'autres réseaux civils. Il est également apte à faire le relais entre l'ambassade et les personnels militaires de KANOMBE distant de quinze kilomètres.

Il a par ailleurs une vue directe de sa maison sur le CND où est installé le hataillon EPR.

Depuis le jendi 7 avril, cinq heures, des tirs violents ont débuté entre les sorces gouvernementales et le FPR installé au CND. Le rond point situé près du domicile de l'adjudant-ches DIDOT est tenu sermement par la Garde Présidentielle dont le camp est à proximité inunédiate. Depuis le début des combats, les consignes données par l'Ambassadeur de France aux samilles des militaires et aux coopérants civils sont de rester chez soi. Seuls les militaires de la mission militaire peuvent circuler avec précaution dans le quartier de KIOVU et KIMIHURURA, non touchés par les combats.

Le vendredi 8 avril, les combats se sont poursuivis dans la nuit et le matin. Le rond point de KACYRIRU situé près du domicile de l'adjudant-chef DIDOT est le théâtre de violents combats entre la Garde Présidentielle et des éléments du bataillon FPR sortis du CND au cours de la nuit. Les éléments FPR tentent de s'emparer du rond point par le nord de celui-ci.

L'auteur du rapport est en contact permanent par radio avec l'adjudant-chef DIDOT toute la matinée du 8 avril. Il est demandé à ce dernier de profiter d'une accalmie pour tenter d'évacuer son domicile et de rejoindre le domicile d'un coopérant mieux protégé. Il nous fait savoir qu'il est dans l'impossibilité de quitter sa villa sans prendre de gros risques et qu'il préfère poursuivre sa mission de renseignement et de relais radio.

pour copie certifiée conforme

-2-

Vers 14H00 environ le même jour, l'adjudant-chef DIDOT ne peut plus être touché par radio. Plusieurs essais sont effectués dans l'après-midi sans résultat. On pense à ce moment à une panne de piles radio ou de générateur qui fournit l'électricité. Vers 17H00, le directeur du MERIDIEN qui a pu joindre par radio l'Ambassade de France nous fait part du témoignage qu'il a recueilli de rwandais venus se réfugier dans son hôtel.

Selon leur témoignage, ces personnes de nationalité rwandaise et d'ethnie "TUTSIS" ont demandé protection et asile à l'adjudant-chef DIDOT qui les a abrité dans sa maison dans la matinée du vendredi 8.

Ils craignaient d'être assassinés par la Garde Présidentielle. Toujours selon eux, des éléments du bataillon RPR se sont introduits dans le jardin de l'adjudant-chef DIDOT et ont investi la maison. Les militaires du FPR ont autorisé les rwandais réfugiés dans la maison à partir, compte tenu de leur qualité de "TUTSIS". Ces derniers cependant, avant de partir ont assisté à l'exécution de l'adjudant-chef DIDOT et de sa femme. Ils n'ont pas mentionné dans leur témoignage la présence de l'adjudant-chef MAIER.

Le samedi 9 avril, les militaires français du commando des opérations spéciales (C.O.S. ler RPIMA) sont allés récupérer un certain nombre d'expatriés français habitant à proximité immédiate du rond point mais au sud de celui-ci. Il ne leur a pas été possible de s'approcher du domicile de l'adjudant-chef DIDOT, toute la zone étant battue par le feu.

Le dimanche 10 et lundi 11 avril, des demandes ont été faites auprès de la MINUAR pour qu'elle tente de s'approcher de la maison pour vérifier la véracité du témoignage cité ci-dessus et récupérer les corps s'il y avait lieu. Une tentative a été faite le lundi 11 mais la MINUAR nous a affirmé qu'elle n'avait rien trouvé. La décision a été prise alors de laisser sur place, après le départ de l'ensemble des coopérants militaires français le mardi 12 matin de laisser trois d'entre eux (Lieutenant colonel MAURIN, chef d'Escadron FORGUES et l'adjudant-chef BACH) à KIGALI pour traiter de nouveau avec la MINUAR pour récupérer les corps.

Ce n'est que le mardi 12 que la MINUAR a pu retrouver les corps de l'adjudantchef DIDOT, de son épouse et de l'adjudant-chef MAIER sommairement enterrés dans le jardin de la villa. Ils ont été formellement identifiés par le commandant FORGUES du D.M.A.T. Gendarmerie.

Les corps ont été rapatriés de KIGALI à PARIS LE BOURGET via BANGUI par avion militaire et sont arrivés le vendredi 15 vers 11H00.

pour copie certifiée conforme

Le greffier

VZCZCZAWO57 OO REEZAW DE RFFZEX H5019 0982032 ZNY PRRRR *O 0820007 AVR 94 FM MILFRANCE KIGALI* TO IEN/MINDEFENSE PARIS ZEN/GENDARMERIE PARIS ZEN/MINCOOP MISMIL PARIS INFO ZEN/ARMEES PARIS ZEN/GENDARMERIE PARIS (T INSPEGEND ARGEUIL): RFFZEX/CENTADMIGEND LE BLANC BTMCA CREG

DIFFUSIONRESTREINTE

NMR 281 /MAM/RWA/DR DU 08 AVRIL 1994

OBJET :EVEN GRAVE

REF: IM NMR 006127/DEF/EMAT/CAB/OSA ADM/31 DU 30/09/92

POUR MINDEF PARIS INTERESSE CABINET ET SDBC/K

POUR ARMEES PARIS INTERESSE CABINET

TXT

PRIMO :DECES D'UN SOUS-OFFICIER DE GENDARMERIE ET DE SON EFOUSE

SECUNDO:LE 08 AVRIL 1994 VERS 16H00 A KIGALI COMMUNE DE KAKYIRU; L'ADJUDANT-CHEF DIDOT ALAIN ET SON EPOUSE ONT ETE TUES PAR BALLES PAR DES ELEMENTS NON IDENTIFIES, TEMOIGNAGES EMANANT DE REFUGIES RWANDAIS.

08 AVR. 94-006104

TERTIO :

JAUTEURS DE L'ATTENTATIA L'HEURE ACTUELLE, NON IDENTIFIES ALPHA :VICTIMES: DIDOT ALAIN, NE LE 09/12/1948 - ADJUDANT-CHEF DE BRAVO GENDARMERIE AINSI QUE SON EPOUSE DIDOT GILDA NEE LANA CHARLIE: LES VICTIMES, ACTUELLEMENT DANS LA ZONE DES COMBATS, N'ONT PU ETRE REJOINTES.

QUARTO :ENQUETE EN COURS

QUINTO :FAMILLES PREVENUES PAR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

: L'ACH MAIER JEAN PAU<u>L</u> (GENDARMERIE) ETAIT PRESENT AU NOTA DOMICILE DE L'ACH DIDOT AUX MOMENTS DES FAITS, AUCUN TEMOIGNAGE NE PEUT VENIR CONFIRMER OU INFIRMER SA DISPARITION, DES QUE LES CIRCONSTANCES LE PERMETTRONT DES RECHERCHES SERONT ENTREPRISES.

SIGNE LCL MAURIN./.

MARLAUD

BT**H5019**

ES AVR. 1994 1BPpour copie certifiée conforme NSA Le greffier

NNNN